FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE

FLUIDIFIANT, SUPERPLASTIFIANT, RÉDUCTEUR D'EAU, DESTINÉ AUX BÉTONS, MORTIERS ET PLATRES

AVANTAGES PRODUIT

- Meilleur ouvrabilité, augmente la plasticité
- Réduit les temps de vibration, augmente la compacité
- Meilleur ouvrabilité, augmente la plasticité
- Diminue le ressuage
- Améliore les résistances mécaniques finales

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Norme CE EN 934-2
- Sans Chlore, Sans Solvant, Sans Odeur
- ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ (A+ A B C)

* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE, est un fluidifiant, superplastifiant permettant une importante réduction de l'eau de gâchage, ainsi qu'une amélioration des résistances mécaniques finales du béton.

FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE peut être utilisé dans les bétons, mortiers et plâtres.

FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE apporte les avantages suivants :

- Augmentation de la plasticité d'où une meilleure ouvrabilité
- Réduction de l'eau de gâchage
- Réduction du temps de vibration nécessaire
- Augmentation de la compacité
- Diminution du ressuage
- Faible modification du temps de prise des ciments Portland
- Amélioration des résistances mécaniques finales

DOMAINES D'APPLICATION

FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE est recommandé dans les cas suivants : béton armé à forte densité d'armatures, confection de voiles minces en béton armé et précontraint, préfabrication d'éléments architectoniques, béton prêt à l'emploi, béton pour travaux spéciaux (injection, béton projeté), industrie réfractaire : préfabrication d'éléments.

Bâtiments :

- Poutres, panneaux
- Planchers, Planchers Chauffants
- Préfabrication
- Bétons très ferraillés, etc.

Génie civil :

- Tabliers de pont
- Ouvrages d'art
- Réservoirs, etc.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Adjuvant de synthèse en solution aqueuse
Aspect et Couleur :	Liquide Brun
Extrait sec :	40 +/- 2%
Densité :	1,20 +/- 0,05
pH :	7 +/- 1
Teneur en chlorure :	Inférieure à 100 ppm
Teneur en sulfate :	0,5 %
Teneur en formol :	Inférieure à 0,1 %
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 50°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Soluble dans l'eau en toutes proportions

PROCÈS VERBAUX – RÉFERENCES

Conforme à la norme EN 934-2 : Tableau T3.1 et T3.2.
Certificat de contrôle de production en usine CERIB (Adjuvants : Super plastifiant-Haut Réducteur d'Eau)

CONSEILS GÉNERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports
Non concerné.

2 - Mise en œuvre
FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE est prêt à l'emploi.
FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE s'utilise à une dose de 0,5 à 2 % par rapport au poids de ciment selon les performances recherchées.
Introduire FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE de préférence en fin de malaxage.

3 - Application
Le mélange FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE avec le béton doit être le plus homogène possible.

4 - Consommation
De 0,5 à 2 % du poids du ciment.

5 - Finition
FLUIDIFIANT POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème.

PRÉCAUTIONS PARTICULIERES ET SÉCURITE

Ce produit n'est pas significativement dangereux. Comme tout produit chimique, il peut être irritant en cas de contact prolongé avec la peau ou de projection oculaire ou déclencher des allergies sur des sujets prédisposés. Conserver à l'abri du gel. Eviter un échauffement excessif car les propriétés pourraient se modifier.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.
Stockage et conservation *:* trois ans en emballage d'origine fermé à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENTS

Dose : 175 ml pour un sac de ciment de 35 kg.
Bidon : 2,4 kg, 6 kg,
Jerrican : 12 kg et 24 kg.
Fût : 264 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2018.